COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**GREEN TECH : L’ÉTAT LANCE UNE MINI-SÉRIE DES RÉFÉRENTS NUMÉRIQUE ÉCORESPONSABLE AFIN DE SENSIBILISER TOUS LES AGENTS DE L’ÉTAT ET FAIRE EVOLUER LES PRATIQUES DANS L’OBJECTIF DE RÉDUIRE L’EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DU NUMÉRIQUE PUBLIC**

À Paris, le 18 juillet 2024

La transition écologique est une priorité absolue l’État : selon l’étude de l’agence de la transition écologique (Ademe) et de l’autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse (Arcep), **le numérique représentait 2,5% de l’empreinte carbone annuelle de la France et 10% de sa consommation électrique en 2020.** Selon l’Ademe, sans action, les émissions de gaz à effet de serre attribuées au numérique pourraient augmenter de plus de 45% d’ici 2030\*.

Face à ce constat et pour accélérer les actions en faveur de la transition écologique, l’État a publié un plan de transformation écologique en mars 2024\*\* établissant des objectifs clairs et mesurables dont la réduction de 22% des émissions de gaz à effet de serre d’ici 2027. Ce plan concerne les 2,5 millions d’agents publics et vise à accompagner et faciliter le passage à l’action de tous les agents publics.

**Pleinement inscrite dans cette démarche, la mission interministérielle numérique écoresponsable (MiNumEco), copilotée par la direction interministérielle du numérique (DINUM) intervenant sous l’égide du ministère de la Transformation et de la Fonction publiques et le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des Territoires (MTECT), lancent un réseau de référents ministériels véritables ambassadeurs du numérique responsable dans leur ministère.**

Ces référents ont pour mission de veiller à l’application de la feuille de route numérique écoresponsable de leur ministère et sensibiliser les agents publics aux enjeux du numérique responsable. À raison d’une fois par trimestre, des échanges sont organisés par la MiNumEco pour faire se rencontrer l’ensemble de ces référents mais également suivre l’avancement des feuilles de route, présenter et diffuser la doctrine en matière de numérique responsable de la DINUM, mutualiser les outils et ressources.

**En complément, l’État publie une série de 5 vidéos explicatives présentant l’action de la MiNumEco, ses référents et ses outils à disposition des agents publics et des ministères.**

Consulter la série sur internet : <https://www.numerique.gouv.fr/> et sur les réseaux sociaux via #NumeriqueEcoresponsable #NumeriqueResponsable #GreenTech

Solliciter l’expertise numérique responsable de la DINUM :

<https://ecoresponsable.numerique.gouv.fr/>

\*https://presse.ademe.fr/2023/03/impact-environnemental-du-numerique-en-2030-et-2050-lademe-et-larcep-publient-une-evaluation-prospective.html

\*\* https://www.info.gouv.fr/upload/media/content/0001/09/d386d1014fdb626cb83e9e66043aa0bd6ab870b6.pdf